



Les évolutions de l'emploi salarié dans m2A et le Sud Alsace

Bilan d'une année 2020 hors norme



Sommaire

Un effondrement de l'emploi en 2020	04
L'intérim touchée de plein fouet	04
Les services marchands malmenés	04
Les services non marchands perdent 1,6% de leurs effectifs	05
L'industrie renoue avec les pertes d'emploi	05
Le commerce ne résiste pas trop mal	06
Le bâtiment maintient ses effectifs	06
Synthèse	07
L'offre d'emploi dans la région mulhousienne	08
Les offres d'emploi en forte baisse	08
Beaucoup moins de contrats courts	08
Les catégories de salariés les plus concernées	08
Très peu d'embauches dans l'industrie	09
Très peu d'embauches dans les services marchands	09
Les services non marchands signent moins de CDDC	09
Des pertes d'embauches limitées dans le commerce	10
Plus de CDI dans la construction	10
Synthèse	10
La masse salariale versée dans les différents secteurs	11
Reprise au second semestre	11
La masse salariale de l'intérim dégringole	11
Forte baisse dans les services marchands	11
L'industrie, 3 ^e contributeur à la perte de masse salariale	11
Baisse limitée dans le commerce	12
Faible baisse dans les services non marchands	12
Evolution paradoxale de la masse salariale du bâtiment	12
Synthèse	13
L'évolution des établissements	14
Peu d'établissements en moins dans les fichiers de l'URSSAF	14
Pas d'accélération des disparitions d'entreprises... pour le moment	14
Et ailleurs dans le Sud Alsace ?	16
Le Haut-Rhin en difficulté	16
Les EPCI du Haut-Rhin diversement touchés	16
Les activités dont les effectifs ont le plus varié dans les territoires	17
Tableau de synthèse	18

Les sources

Comme d'habitude, les données concernant les emplois et les établissements, issues de l'URSSAF, doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.



A retenir

L'année 2020 est une année hors norme. La crise sanitaire a engendré **un plongeon inédit** par sa rapidité des activités et des emplois.

En prendre la mesure permet de connaître l'ampleur du choc, qui a effacé, dans l'agglomération mulhousienne et le Haut-Rhin, tous les progrès réalisés ces 5 dernières années. Mais c'est surtout utile pour évaluer, au cours de l'année 2021 et les suivantes probablement, **la capacité du territoire à se redresser**.

Éléments de bilan dans m2A

De fin décembre 2019 à fin décembre 2020, 4127 emplois ont été perdus dans m2A. Dont 1906 postes dans l'intérim et 1 243 dans les services marchands. La branche de l'hôtellerie-restauration est particulièrement concernée.

Les emplois industriels sont également en baisse de 461, quand ceux du commerce accusent une baisse de 231 postes. Dans les services non marchands, les activités artistiques et récréatives ont fondu de 15%, avec 169 postes de moins en fin d'année.

Seul le secteur de la construction maintient globalement ses effectifs.

Les baisses constatées dans m2A sont plus fortes que celles enregistrées au plan national. Cela est valable globalement et pour chacun des secteurs. La structure de l'économie locale et le fait que l'est de la France a été plus précocement et durement frappé que la partie ouest l'expliquent.

Conséquences logiques : le nombre de contrats de travail signés baisse fortement : -16 000 par rapport à 2019, ainsi que la masse salariale versée : -230M€ par rapport à 2019.

Ce sont surtout les contrats courts qui ont fait le plus défaut (-12 000). Les salariés de plus de 50 ans en ont le plus pâti, ce qui explique une forte croissance de leur nombre parmi les demandeurs d'emploi. Mais l'analyse des contrats signés montre aussi la volatilité des contrats signés par les jeunes de moins de 25 ans et donc leur forte précarité.

Trois activités ont particulièrement contribué à la baisse de la masse salariale versée au cours de l'année 2020 : **l'intérim et les services marchands, mais aussi l'industrie**.

Des signes de reprise

Les baisses d'activités ont surtout concerné les deux premiers trimestres 2020. Corrélativement, le nombre de contrats de travail signés et la masse salariale versée a fortement baissé dans toutes les activités.

Cependant, **le 3^{ème} trimestre a vu une reprise** de ces trois indicateurs. Certes, le volume d'emplois est loin de revenir à son niveau antérieur, mais il augmente sensiblement (+1 000 postes).

La tendance s'inverse au 4^{ème} trimestre et l'économie locale reperd une grande partie des postes créés. Il conviendrait de s'en inquiéter si l'on ne savait que le 4^{ème} trimestre n'est jamais un trimestre faste. Les années antérieures, période de reprise, l'emploi stagne ou régresse en fin d'année.

Avec un soupçon d'optimisme, il est préférable de relever qu'au quatrième trimestre 2020 :

- **12 activités industrielles sur 15 ont des effectifs à peu près stables.** Pour l'ensemble de l'année, cela est valable pour 10 activités. L'agro-alimentaire et l'automobile concentrant l'essentiel des pertes enregistrées.
- Malgré une baisse des effectifs au 4^{ème} trimestre, **le secteur de la construction a des effectifs stables** sur l'année.
- **Le commerce a, à peu près, stabilisé ses effectifs** au cours du 2nd semestre.
- **8 activités de services marchands, sur 10, ont des effectifs à peu près stables au 4^{ème} trimestre.** N'était la situation préoccupante de l'hôtellerie-restauration, ces activités auraient accru leur volume d'emploi.
- **4 activités de services non marchands sur 6 ont vu leur emploi croître** au cours du 4^{ème} trimestre. Là également les effectifs auraient cru si les activités récréatives et artistiques n'avaient continué de perdre «massivement» des emplois.

Ailleurs dans le Sud Alsace

La situation est très contrastée. 3 EPCI n'ont pas vu leurs effectifs salariés baisser, 5 ont connu une baisse inférieure à la moyenne nationale et 8 ont des baisses d'effectifs supérieures à la moyenne nationale, dont les deux principales agglomérations : Colmar et Mulhouse.

Deux éléments expliquent ces disparités :

- la taille des économies locales. Les «petites» économies locales, plus résidentielles, sont moins exposées ;
- la structure des activités. Avoir une économie touristique fortement développée par exemple expose plus le territoire.

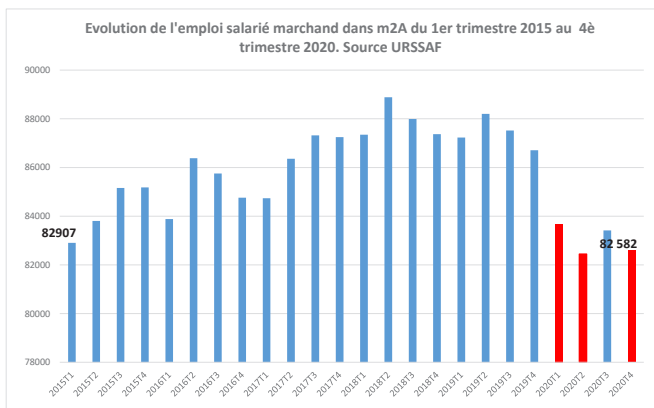
On trouve cependant **une constante** : dans quasiment tous les EPCI, 4 groupes d'activités sont fortement orientés à la baisse d'effectifs : hôtellerie-restauration, information et communication, intérim et activités immobilières.



Les évolutions de l'emploi dans m2A, par secteur

Un effondrement de l'emploi

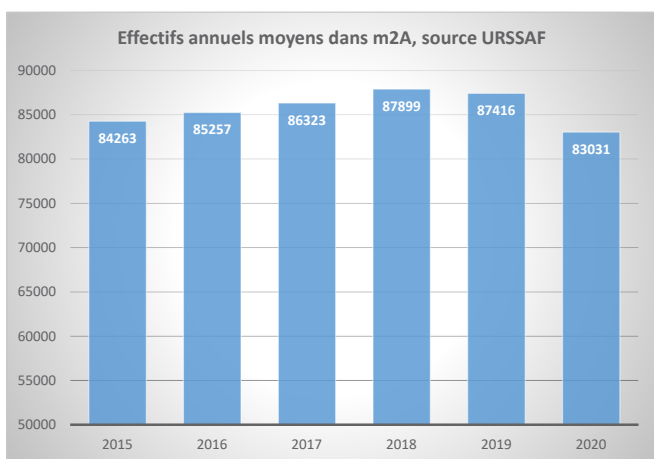
Dès le 1^{er} trimestre 2020, l'emploi s'est effondré. Il s'est redressé pendant l'été, à la sortie du confinement, puis a replongé au 4^{ème} trimestre. Au cours de ce dernier trimestre,



834 emplois ont disparu. On est ainsi repassé en dessous du niveau d'emploi atteint en 2015, avant que la reprise ne se fasse sentir.

Par rapport à l'année 2019, le nombre de postes salariés est passé de 86 709 à 82582, soit une perte de 4127 emplois, correspondant à une baisse de 4,8%.

Si on raisonne en emploi annuel moyen, pour lisser les variations trimestrielles, les données ne sont pas plus favorables. Avec un effectif moyen de 83031 salarié, l'année

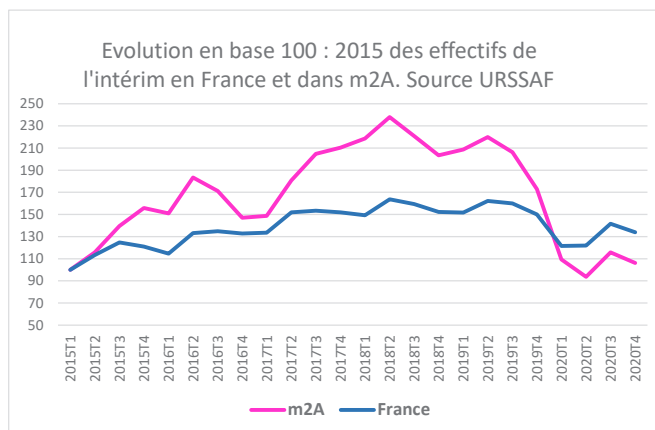


2020 renoue avec les niveaux d'emploi très bas qui avaient suivi la crise financière de 2008.

L'intérim touchée de plein fouet

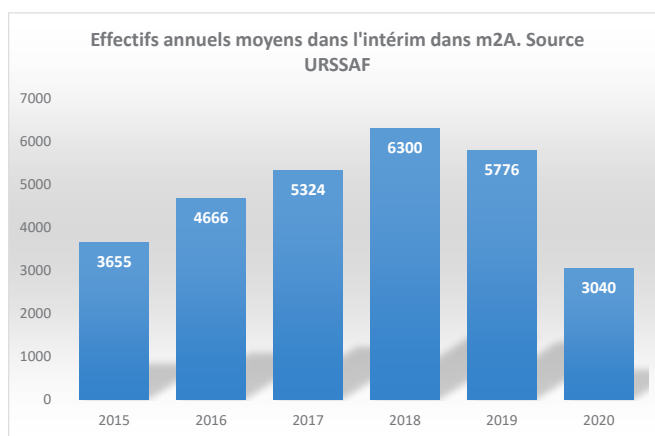
L'intérim, qui est très fortement développée dans m2A, est l'activité la plus rapidement et la plus fortement touchée. Les effectifs, qui avaient commencé à baisser dès 2019, ont continué leur chute au cours du premier semestre 2020.

L'été a vu se redresser les effectifs, qui sont repartis à la



baisse au cours du 4^{ème} trimestre 2020. Par rapport à la France, il est clair que les dynamiques, à la hausse comme à la baisse, sont beaucoup plus fortes dans la région mulhousienne qu'en France.

Sur le dernier trimestre, 271 postes intérimaires ont été perdus (soit une baisse de 8,2%). Sur l'ensemble de l'année, les effectifs ont baissé de 1906 postes, soit une baisse de 38,5% (10,8% en France).

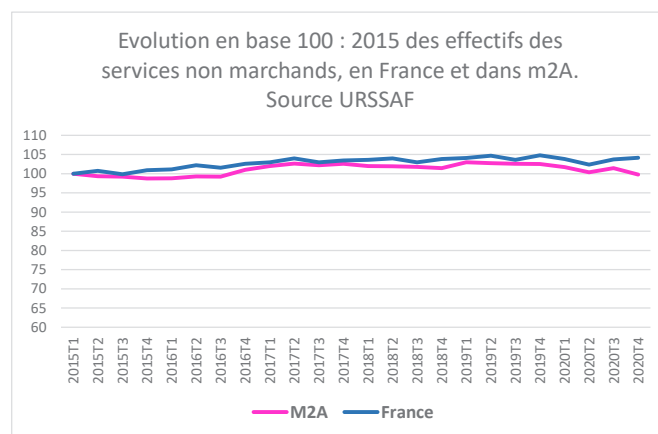
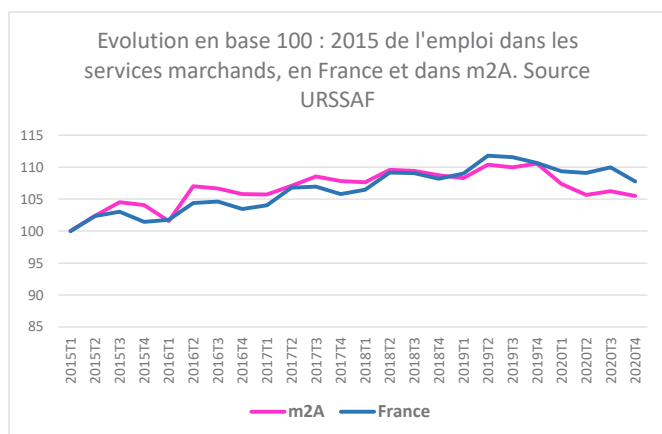


Les effectifs moyens annuels sont largement repassés en dessous de leur niveau d'avant reprise. Ils ont été divisés par deux par rapport à 2018.

Les services marchands malmenés

Cet ensemble d'activités avait fait au moins jeu égal avec la croissance des effectifs nationaux pendant la reprise. Mais la baisse des effectifs au cours de l'année 2020 a été beaucoup plus forte dans m2A qu'en France. 1243 postes ont été perdus, soit une baisse de 4,6% contre 2,6% de baisse au plan national.

Toutes les activités de services marchands ont vu leurs effectifs baisser au cours de l'année. Mais les activités d'hôtellerie-restauration sont particulièrement concernées avec une perte de 10% de leurs effectifs (-415 postes par rapport à décembre 2019).

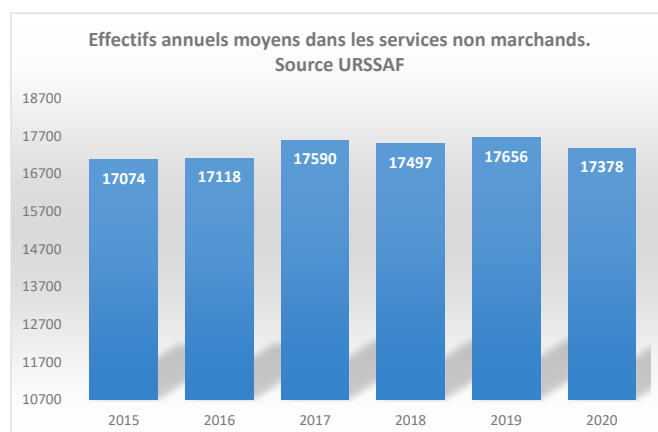
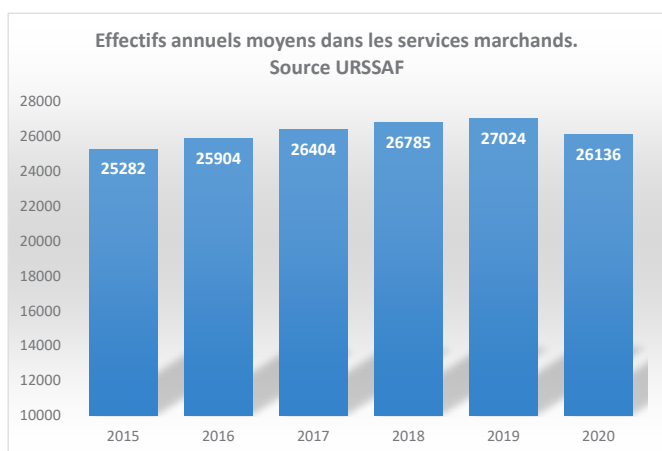


De même, les activités de télécommunication ont perdu 15% de leurs effectifs, mais cela ne concerne que 42 postes perdus.

A noter qu'au cours du 4^{ème} trimestre 2020, une stabilisation des effectifs se dessine, hormis dans les hôtels et restaurants toujours fermés et qui perdent 197 postes par rapport au 3^{ème} trimestre qui avait vu une petite reprise, et dans les services administratifs et de soutien aux entreprises (gardiennage, nettoyage etc). Les effectifs s'y étaient redressés au 3^{ème} trimestre, mais repartent à la baisse au 4^{ème} avec 55 postes perdus.

Après une petite amélioration au cours du 3^{ème} trimestre (+181 postes par rapport à juin 2020), les services non marchands (ou collectifs) reperdent des effectifs au cours du 4^{ème} trimestre (-91 postes). En cause, des pertes continues dans les arts et activités récréatives (-114 postes), tandis que les autres activités voient leurs effectifs légèrement augmenter.

Dans l'ensemble de ces activités, le niveau d'emploi annuel moyen est à peine supérieur à son niveau de 2015, là où, en France, il est nettement supérieur (+4 points).



Au final, en termes d'effectifs annuels moyens, les services marchands ont des effectifs nettement en baisse (-888 postes), mais ils restent à un niveau légèrement supérieur à celui de 2015.

Les services non marchands perdent 1,6% de leurs effectifs

C'est une baisse beaucoup plus forte qu'au plan national où elle n'est que de 0,6%. Toutes les activités ne sont pas logées à la même enseigne.

- Les activités liées à la santé humaine gagnent 2% avec 58 postes de plus par rapport à la fin 2019.
- Les activités liées aux arts, spectacles et activités récréatives perdent 15% de leurs effectifs avec 169 postes de moins.

L'industrie renoue avec les pertes d'emploi

Au cours de l'année 2020, les activités industrielles ont perdu 461 postes, soit 3% des effectifs alors qu'au plan national, la baisse n'a été que de 1,9%.

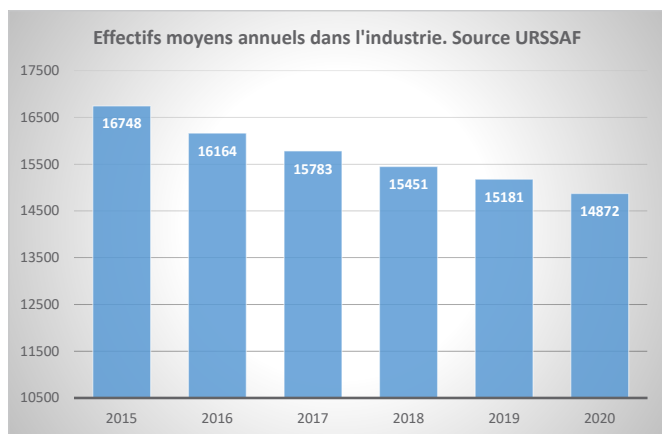
Les pertes ont été particulièrement fortes au 2^{ème} et au 4^{ème} trimestre (181 et 172 postes perdus).

Ces pertes se concentrent dans les activités suivantes :

- les industries agro-alimentaires (-113 postes) et
- l'industrie automobile qui perd 189 postes.

A noter que le 4^{ème} trimestre voit un léger mieux dans la plupart des activités industrielles, hormis les deux précitées et dans la plasturgie qui perd 31 postes.



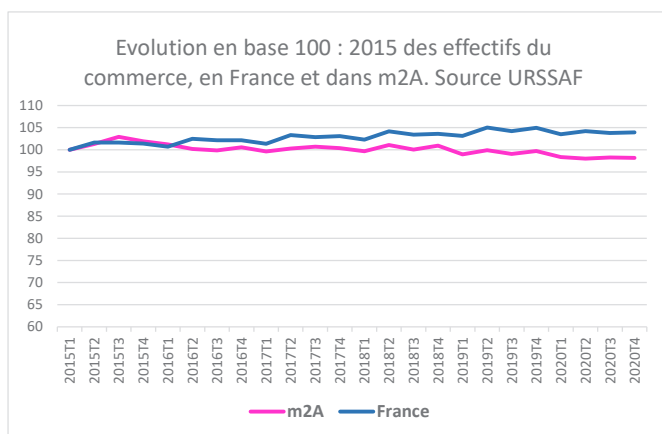


Contrairement aux 3 années précédentes qui avaient vu un ralentissement des pertes d'emploi dans l'industrie, l'année 2020 est marquée par une baisse sensible des effectifs moyens.

On se rassurera en remarquant que cette baisse concerne pour moitié l'industrie automobile. Les autres activités industrielles avaient même regagné des effectifs de 2017 à 2019 et ne perdent, en moyenne, que 150 postes en 2020.

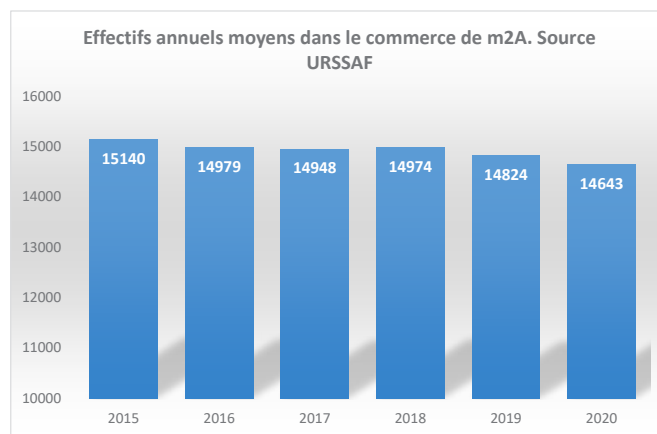
Le commerce ne résiste pas trop mal

Compte tenu des périodes de fermeture administrative, on aurait pu s'attendre à des réductions d'effectifs plus sévères. L'emploi dans le commerce de m2A n'a baissé que de 231 postes en 2020, soit une baisse de 1,6% à mettre au regard de la baisse de 1% au niveau national.



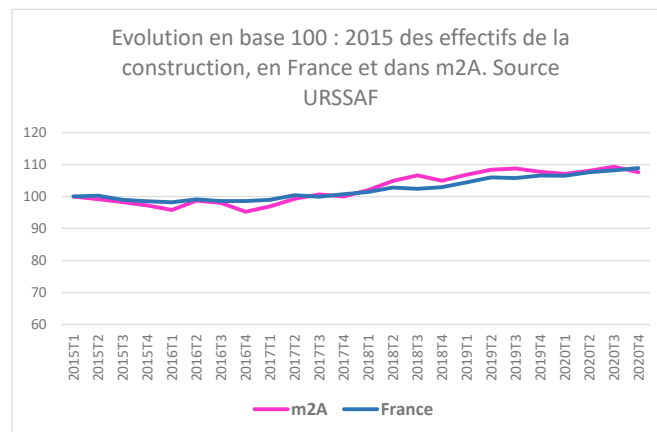
En fait, les baisses d'emploi salarié ne concernent que les deux premiers trimestres 2020 (-259 emplois). Au 3^{ème} trimestre, les effectifs se sont légèrement redressés (+37 postes) et sont restés à peu près à ce niveau au 4^{ème} trimestre. Sur ce dernier trimestre, la dynamique est la même qu'en France : les effectifs se stabilisent.

La crise sanitaire a probablement donné un coup d'accélérateur à des baisses d'emploi dans le secteur du commerce qui, localement, est orienté à la baisse depuis plusieurs années. Les restructurations en cours au sein de la grande distribution, bien développée dans m2A, expliquent en grande partie ce recul.

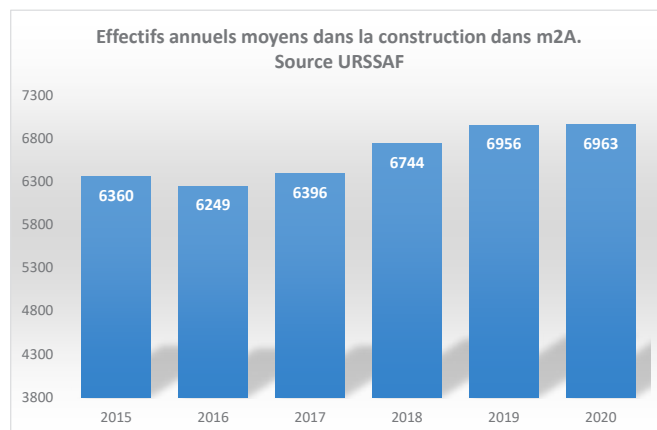


Le bâtiment maintient ses effectifs

Ce secteur fait figure d'exception car les effectifs ont été croissants pendant les 9 premiers mois de l'année pour une centaine d'emplois, qui ont été perdus au cours du 4^{ème} trimestre.



C'est tout de même une relative contre-performance, dans la mesure où, au plan national, les effectifs du secteur augmentent de 2%.



Les effectifs annuels moyens se maintiennent cependant à un haut niveau ; par rapport à 2015, 600 emplois ont été gagnés dans le secteur.



Evolution des effectifs salariés dans m2A par secteur

Tableau de synthèse

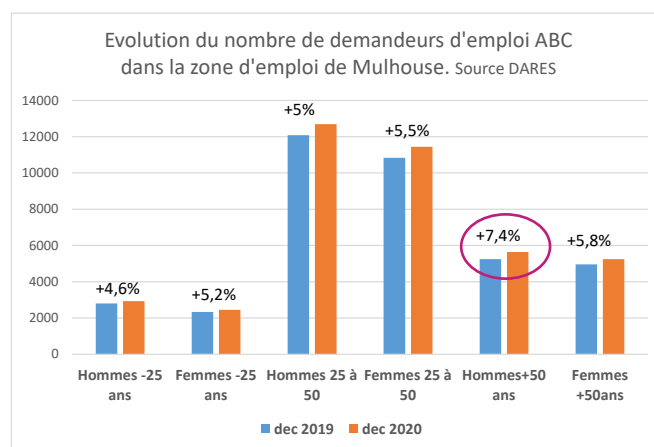
	Effectifs fin 2019	Evolution à fin juin 2020	Evolution juin-septembre	Evolution sept-déc 2020	Total 2020	Effectifs fin 2020
Industrie	15 117	-181	-108	-172	-461	14 656
Construction	6 943	22	82	-109	-5	6 938
Commerce	14 872	-259	37	-9	-231	14 641
Services marchands	27 208	-1 204	143	-182	-1 243	25 965
Serv non marchands	17 624	-371	181	-91	-281	17 343
Intérim	4 945	-2 266	631	-271	-1 906	3 039
TOTAL	86 709	-4 259	966	-834	-4 127	82 582

Les baisses d'effectifs se sont logiquement concentrées au cours du 1^{er} semestre 2020. L'été n'a permis qu'un léger rattrapage : moins de 1 000 postes créés pour plus de 4 000 perdus au 1^{er} semestre.

Et une majeure partie de ces postes sont reperdus au cours du 4^{ème} trimestre. L'économie marchande de m2A finit donc l'année 2020 avec **un niveau d'effectifs salariés extrêmement bas**, niveau inconnu depuis 2015.

La conséquence en est une remontée du nombre de demandeurs d'emploi. Dans la Zone d'Emploi de Mulhouse, il a augmenté de 2 130 personnes (soit +5,6%) entre décembre 2019 et décembre 2020.

Les hommes de plus de 50 ans constituent la catégorie pour laquelle l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est la plus forte, suivis par les femmes de la même catégorie d'âge.



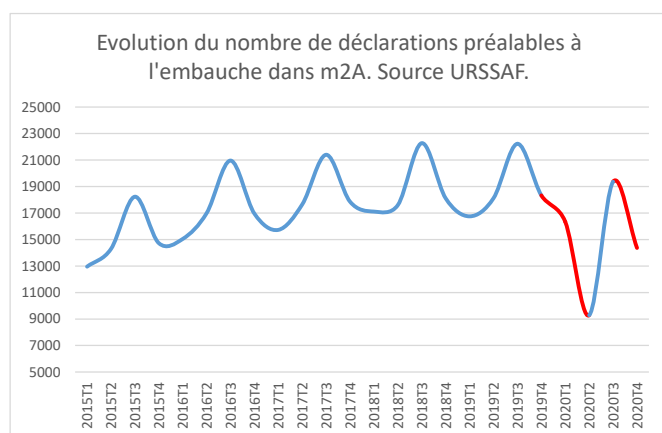
Attention! Les données concernant les demandeurs d'emploi ne sont disponibles qu'au niveau des zones d'emploi.



L'offre d'emploi dans la région mulhousienne

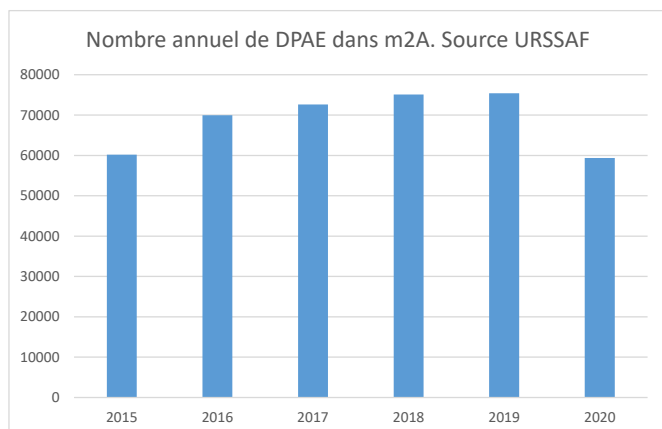
Les offres d'emploi en forte baisse

La crise sanitaire s'est logiquement concrétisée par une réduction des offres d'emploi et des contrats de travail signés. Et ce dès le 1^{er} trimestre 2020.



Le nombre de DPAE a fortement augmenté au cours de l'été avant que de rechuter au 4^{ème} trimestre, ce qui est une constante.

Alors qu'en 2019, plus de 75 000 contrats avaient été signés, seuls 59 000 l'ont été en 2020. Soit à peu près 16 000 contrats de moins.



Le niveau d'embauche est ainsi revenu à ce qu'il était en 2015, avant la reprise.

Beaucoup moins de contrats courts

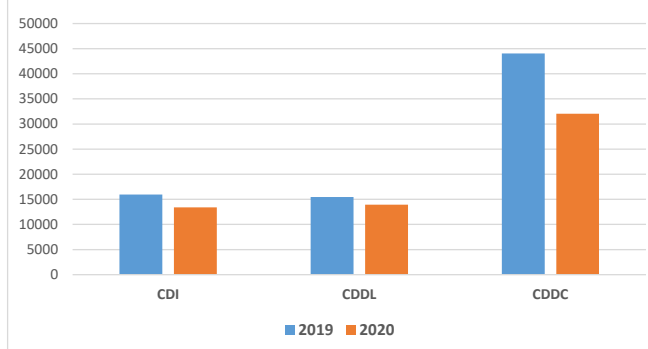
Le nombre de contrats en CDI a baissé de 16% (soit 2 571 CDI de moins qu'en 2019) et le nombre de contrats dits longs n'a baissé que de 10% (soit 1 500 contrats de moins qu'en 2019).

Le nombre de contrats dits courts a, quant à lui, baissé de 27%, soit 12 000 contrats courts de moins qu'en 2019. Ce

A savoir

La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

Comparaison des types de contrats passés dans m2A en 2019 et 2020. Source URSSAF



qui signifie qu'un nombre important de petits contrats de travail ont fait défaut.

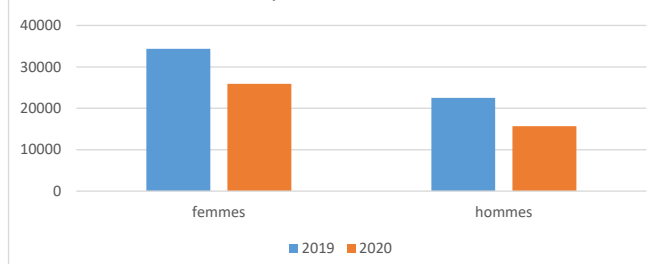
Les catégories de salariés les plus concernées

Attention

Les données n'étant pas disponibles au niveau de l'agglomération mulhousienne, il s'agit des données à la Zone d'emploi de Mulhouse.

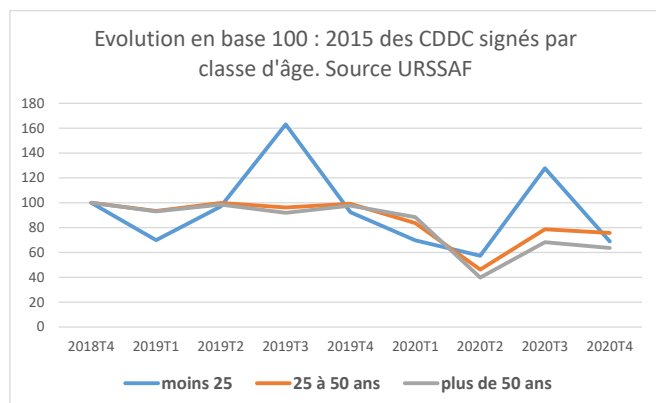
En volume, les femmes sont les plus concernées puisqu'elles sont très largement majoritaires (60,4%) parmi les signataires de contrats courts. Néanmoins, la crise ne les a pas particulièrement pénalisées. Le nombre de CDDC signés par des femmes a baissé de 25%, quand celui signés par des hommes a baissé de 30%.

Nombre de CDDC signés par sexe en 2019 et 2020, zone d'emploi de Mulhouse. Source URSSAF



Les salariés de plus de 50 ans ont été plus pénalisés que les salariés plus jeunes. Le nombre de contrats signés par les plus de 50 ans a baissé de 32% alors que celui signés par des -25 ans n'a baissé que de 23%. De ce fait, entre 2019 et 2020, la part des -25 ans parmi les signataires de CDDC s'est renforcée tandis que la part des +50 ans s'est réduite.

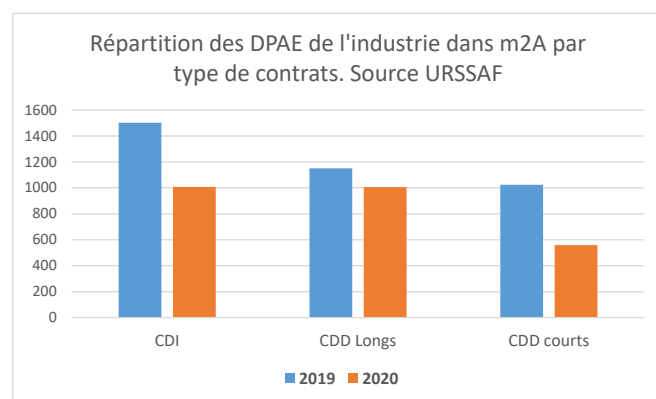
Mais l'évolution trimestrielle des CDDC montre aussi une volatilité plus forte des CDDC signés par des -25 ans.



Le nombre de contrats qu'ils signent peut passer du simple au double d'un trimestre à l'autre... et rechuter tout aussi brutalement d'un trimestre à l'autre.

Très peu d'embauches dans l'industrie

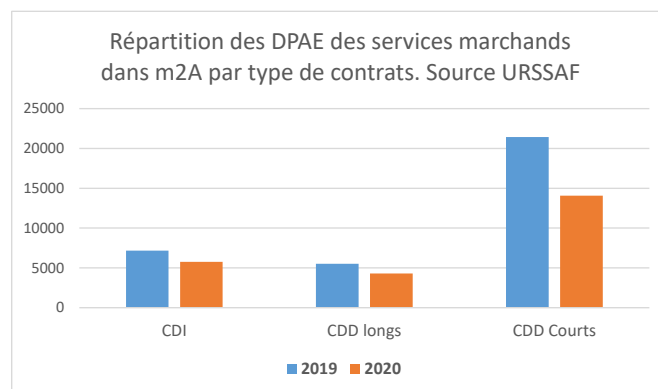
Le nombre de DPAE a baissé de 30% entre 2019 et 2020. L'industrie a conclu beaucoup moins (-494) de CDI et de CDDC (-465)



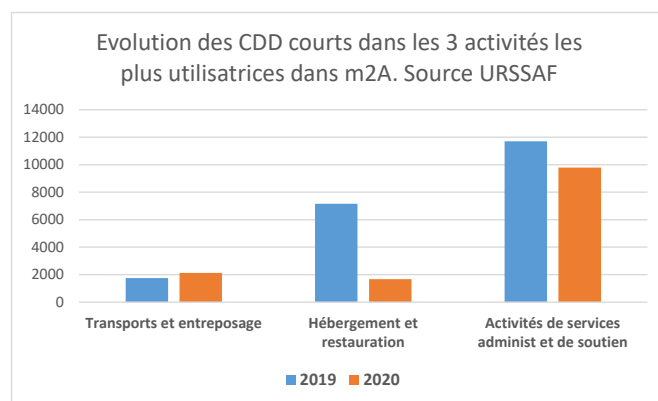
Très peu d'embauches dans les services marchands

Le nombre de DPAE a chuté de 30% également. Les évolutions sont très contrastées selon les activités. Dans le transport et entreposage, tous contrats confondus, le nombre de DPAE a augmenté de 11% entre 2019 et 2020. Mais il a baissé de 60% dans l'hôtellerie-restauration et l'édition et l'audiovisuel.

Toutes activités confondues, la baisse est de 20% pour les CDI et CDDC, mais de 30% pour les CDDC. 7 300 contrats courts de moins ont été signés par rapport à 2019.



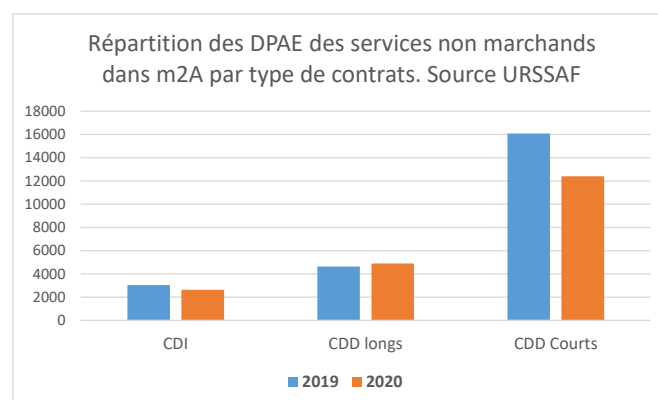
Parmi les trois activités les plus utilisatrices de contrats courts, le transport-entreposage a augmenté son recours au CDDC entre 2019 et 2020, mais il s'est effondré dans l'hôtellerie-restauration où l'on compte presque 5 500 CDDC de moins. Dans les activités de soutien aux entreprises, le déficit est de 1900 CDDC.



Les services non marchands signent moins de CDDC

Si la baisse du nombre total de DPAE n'est que de 16% dans ces services essentiellement collectifs, elle concerne essentiellement des CDDC pour lesquels on compte 3 683 DPAE de moins qu'en 2019.

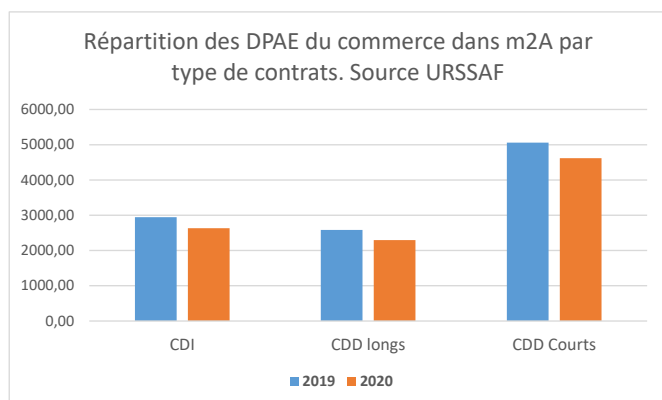
Paradoxalement, le nombre de CDDL a par contre augmenté (+256) entre 2019 et 2020.





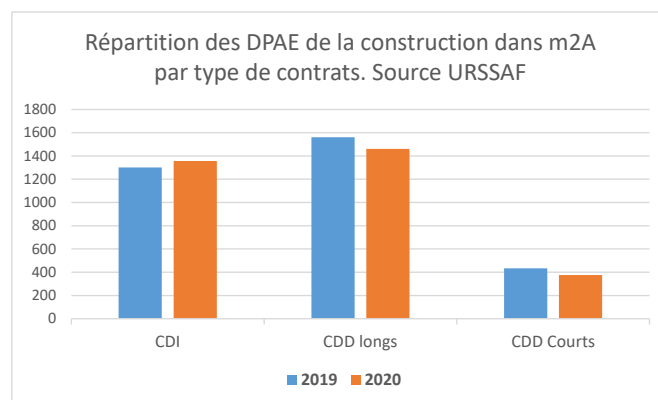
Des pertes d'embauches limitées dans le commerce

La baisse des DPAE n'atteint que 10%. Elle est à peu près répartie également sur les trois catégories de contrats.



Plus de CDI dans la construction

Dans ce secteur où les effectifs sont stables, les entreprises ont continué d'embaucher voire ont accru leurs embauches en CDI, mais ont légèrement diminué leurs embauches en contrats à durée déterminée.



Evolution du nombre de DPAE par secteur entre 2019 et 2020

Tableau de synthèse.

	Evolution du nombre de DPAE	Evolution du nombre de CDI	Evolution du nombre de CDDL	Evolution du nombre de CDDC
Industrie	-30%	-494	-145	-465
Services marchands	-30%	-1427	-1224	-7358
Services non marchands	-16%	-395	+256	-3683
Commerce	-10%	-311	-288	-444
Construction	-3%	-56	-99	-58
Ensemble	-21%	-2683	-1500	-12800

Au total donc, **plus de 16 000 contrats de travail de moins en 2020** par rapport à 2019. Ce sont autant d'opportunités d'insertion professionnelle qui ont disparu car plus des trois quarts de ces contrats «manquants» sont des contrats de courte durée qui permettent aux plus jeunes d'accéder à l'emploi ou aux plus âgés de se maintenir dans l'emploi.

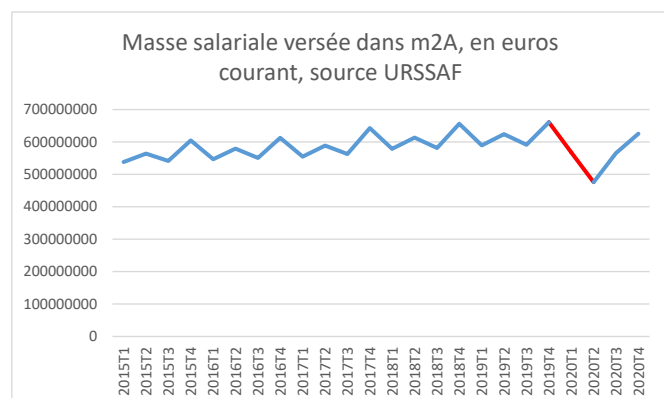
Conséquence des fermetures, **le secteur de l'hôtellerie-restauration paraît particulièrement sinistré**. La possibilité du click and collect ou des livraisons par coursier ne suffit manifestement pas à maintenir l'emploi et les offres d'emploi.



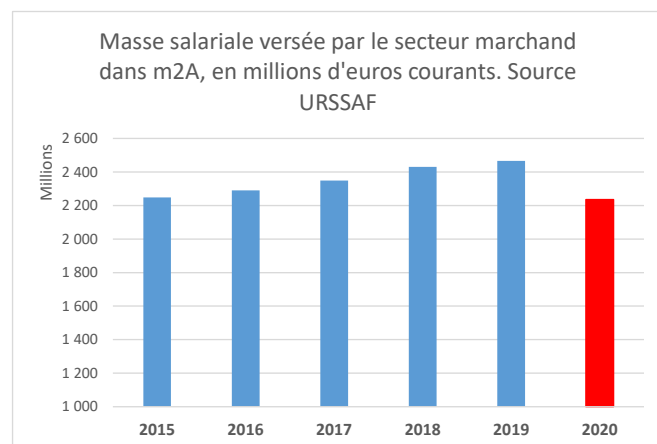
La masse salariale versée par les différents secteurs, dans m2A

Reprise au second semestre

Après une chute drastique de la masse salariale versée au premier semestre 2020, on assiste à une franche remontée de la masse salariale versée au cours du 2nd semestre. L'amélioration de l'emploi au cours de l'été notamment explique en grande partie cette remontée.



En euros courants, la masse salariale versée en 2020 est inférieure de 9,3% à celle versée en 2019¹.

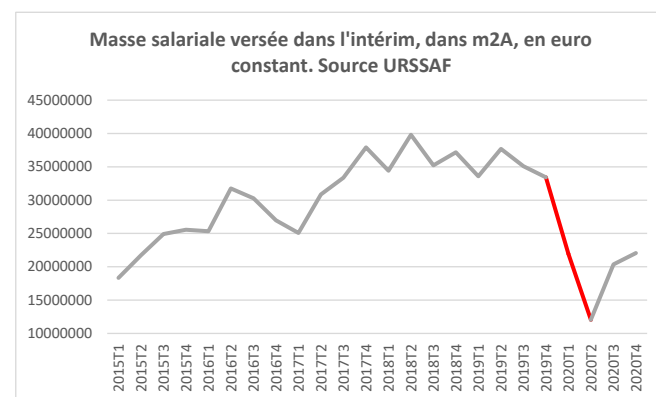


Ce sont 230 millions d'euros de moins, dont une partie ne sera pas compensée par des allocations chômage. Ce qui ne peut que nuire au dynamisme de l'économie locale.

1) C'est largement supérieur à la perte d'emploi constatée en 2020. Cette baisse correspond aux salariés en moins dans les entreprises en fin d'année et à l'ensemble des contrats (dont de nombreux contrats courts) qui n'ont pas été signés en cours d'année

La masse salariale de l'intérim dégringole

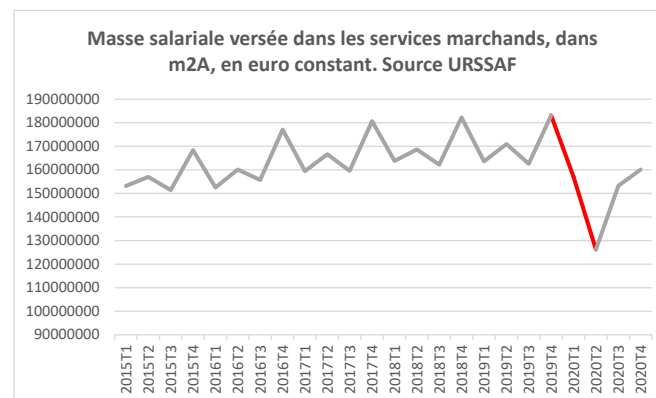
C'est un effet logique de la baisse des effectifs de cette activité. Par rapport à 2019, elle baisse de 44%. Soit en euros courants -63,8 M€.



La courbe de la masse salariale versée en euros constants² depuis 2015 montre bien cette chute spectaculaire qui n'est suivie que d'une timide reprise au 3^{ème} trimestre, reprise encore plus faible au 4^{ème}. L'industrie automobile étant le principal client de l'intérim, il ne faut sans doute pas s'attendre à une remontée rapide des effectifs et de la masse salariale dans cette branche.

Forte baisse de la masse salariale dans les services marchands

La baisse des effectifs constatée et la baisse des contrats courts se conjuguent pour que la masse salariale des services marchands baisse de 8,4%, soit 61,1 M€ de moins qu'en 2019.



2) La masse salariale a été déflatée à l'aide de l'indice du coût du travail, salaire seul, publié chaque trimestre par l'INSEE. Cela permet de neutraliser les variations liées à des augmentations de salaire, pour faire apparaître les effets de volume.



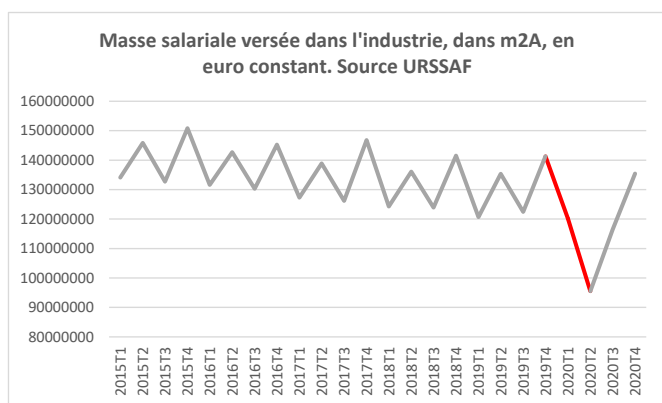


Il y a bien reprise aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres grâce par exemple à la croissance des effectifs du transport-entrepasage, mais cela ne peut compenser la mise à l'arrêt de l'hôtellerie-restauration.

Ces deux activités -intérim et services marchands- sont à l'origine de la moitié de la masse salariale «perdue» en 2020 par rapport à 2019.

L'industrie, 3^{ème} contributeur à la perte de masse salariale.

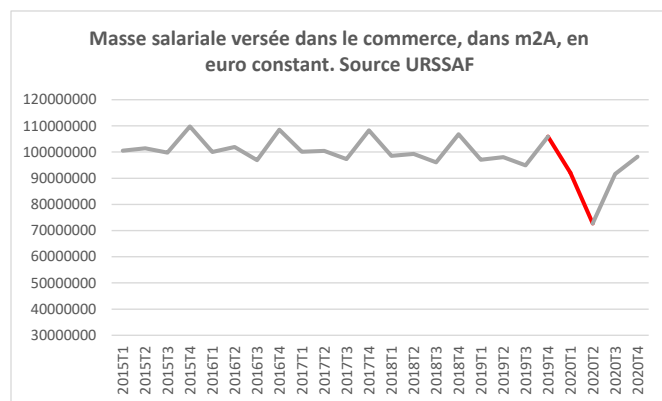
L'avantage de l'industrie est d'avoir des emplois beaucoup plus stables (moins de CDDC) et de verser des salaires bien plus importants que dans les autres secteurs¹. Toute baisse des effectifs se traduit donc par une baisse de masse salariale importante. Entre 2019 et 2020, ce sont 42,5M€ de moins qui ont été versés dans ce secteur (-7,6%).



Après une forte baisse au 1^{er} semestre, la masse salariale est fortement remontée au 2nd semestre. Ce qui s'explique par une forte croissance des contrats passés qui passent de 1 092 pour le 1^{er} semestre à 1 481 pour le 2nd. La baisse des effectifs a donc été compensée par du recours à des contrats courts.

Baisse limitée dans le commerce

La baisse de masse salariale par rapport à 2019 n'est «que» de 8%, soit -34,2M€.

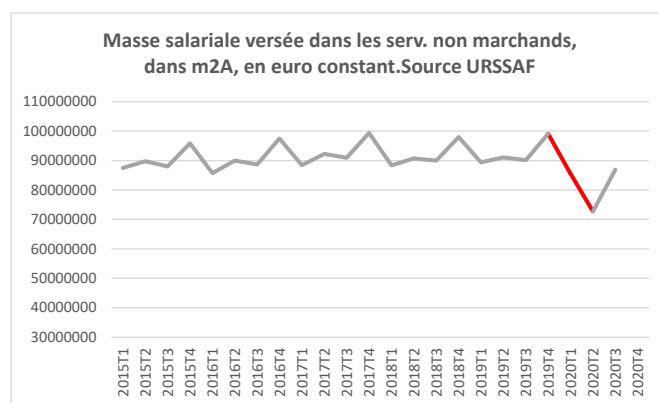


1) L'industrie représente 23% de la masse salariale versée dans m2A, alors qu'elle ne représente que 18% des effectifs salariés marchands de m2A.

La forte reprise constatée au 2nd semestre s'explique par le fait que les effectifs ont légèrement cru entre juin et septembre et se sont stabilisés ensuite.

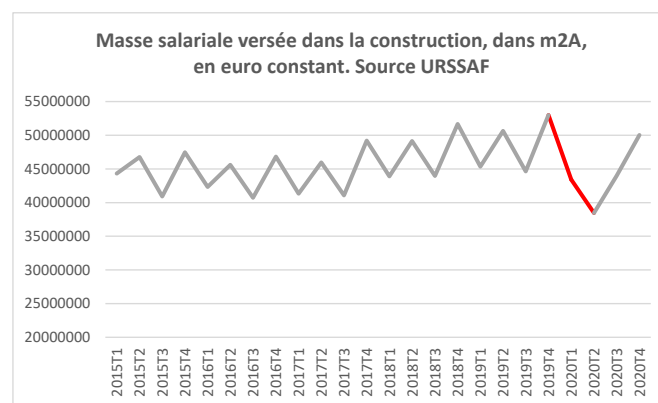
Faible baisse dans les services non marchands

Par rapport à 2019, la baisse n'est que de 4% (16M€). Ce qui s'explique de plusieurs manières. D'une part, par des salaires faibles dans la plupart des activités de ce secteur (surtout dans les activités récréatives qui ont perdu le plus d'emplois) ; d'autre part par le fait que les baisses d'emploi des activités récréatives ont été en partie compensées par des hausses d'emploi dans les activités de santé.



Evolution paradoxale de la masse salariale du bâtiment

La masse salariale versée par les activités de construction s'est fortement contractée au 1^{er} semestre 2020, pour remonter fortement au 2nd. Au total, la baisse atteint 5,8%, soit 12M€ de versés en moins en 2020 par rapport à 2019.



C'est paradoxal dans la mesure où les effectifs étaient croissants pendant les 9 premiers mois de l'année. La masse salariale versée augmente au 4^{ème} trimestre 2020, alors que les effectifs sont en baisse.



Tableaux de synthèse :

Evolution de la masse salariale versée dans m2A par secteur

	2019	2020	en vol	en%	France en %
Intérim	143 353 098	79 519 054	-63 834 044	-44,5	-18,4
services marchands	725 277 753	664 115 100	-61 162 653	-8,4	-6,4
Industrie	561 568 224	519 015 014	-42 553 210	-7,6	-4,5
Commerce	428 156 730	393 920 026	-34 236 704	-8,0	-5,5
Autres services	394 197 597	378 293 489	-15 904 108	-4,0	-4,3
Construction	213 128 538	200 741 149	-12 387 389	-5,8	-3,8
	2 465 681 940	2 235 603 832	-230 078 108	-9,3	-5,9

En volume, les plus fortes baisses de masse salariale concernent les secteurs de l'intérim et des services marchands, suivis par l'industrie. Dans tous les secteurs, la baisse constatée (en %) est supérieure à la baisse au niveau national. Ce qui s'explique par les caractéristiques du tissu économique local (le poids de l'intérim par exemple) et par la brutalité de la crise dont le point de départ en France fut Mulhouse. D'une manière générale, **les départements de l'est ont été bien plus durement touchés par la crise sanitaire** que la partie ouest de la France.

Ce qui explique que la baisse de la masse salariale a été plus forte localement qu'en France aux 1^{er} et 2nd trimestres 2020, mais la remontée de la masse salariale aux 3^{eme} et 4^{eme} trimestres est également plus forte que celle constatée en France (respectivement +18,8% contre +13% et +10,6% contre +7,1%).

Evolution trimestrielle de la masse salariale dans m2A

Evolution	T4-19/T1-20	T2/T1	T3/T2	T4/T3
Industrie	-13,2	-18,4	18,9	17,0
Construction	-16,9	-6,8	10,0	15,6
Commerce	-11,9	-18,8	24,4	7,5
Services marchands	-12,7	-15,1	16,4	6,3
Intérim	-34,7	-44,4	69,0	9,4
Autres services	-12,1	-10,1	14,5	10,6
Total	-14,1	-16,2	18,8	10,6

Tous les secteurs sont concernés par cette croissance de la masse salariale même si les services marchands sont handicapés par la fermeture des bars et restaurants.

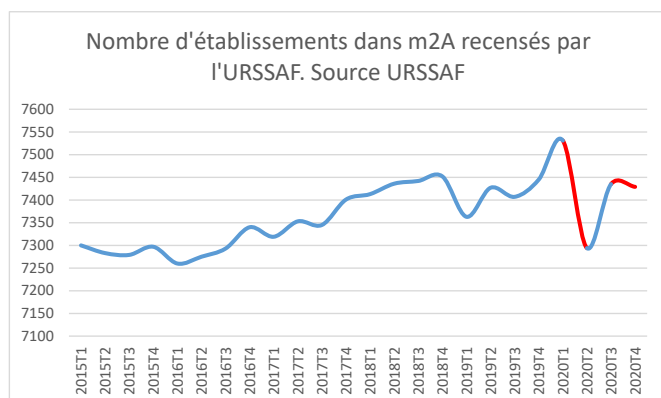


L'évolution des établissements dans la région mulhousienne

Nous ne disposons pas d'indicateurs permettant de suivre finement le nombre d'établissements actifs dans l'agglomération mulhousienne. Les données partielles dont nous disposons semblent indiquer qu'il n'y a pas pour l'heure, de perte massive d'établissements.

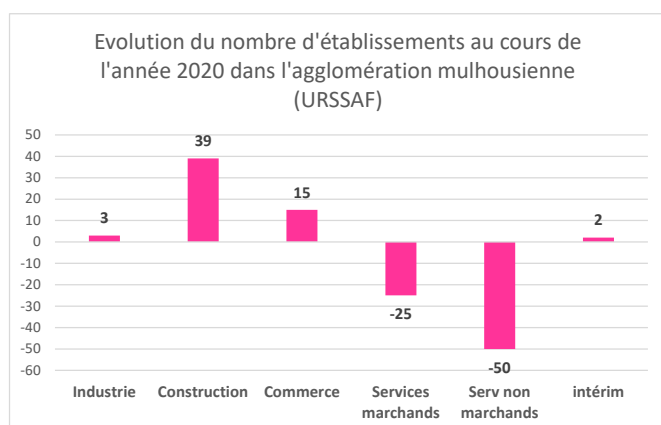
Peu d'établissements en moins dans les fichiers URSSAF

Une importante (et inexpliquée) variation du nombre d'établissements s'est produite au 2^{ème} trimestre 2020, suivie d'une correction tout aussi sensible.



Au final, l'URSSAF ne comptabilise que 16 établissements de moins fin décembre 2020, par rapport à fin décembre 2019. Mais avec des secteurs différemment touchés.

La construction qui a plutôt bien passé la crise a vu le nombre d'établissements croître. Les services marchands perdent des établissements, surtout dans l'hôtellerie-restauration et les activités de soutien aux entreprises. Le plus grand perdant est le secteur des services non marchands, qui perd



50 établissements, dans les activités de santé et les «autres services» (réparation, beauté, coiffure...).

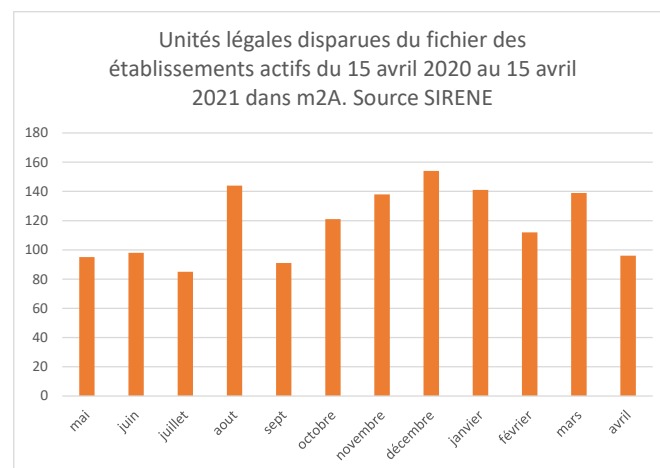
Pas d'accélération des disparitions d'entreprises

La constitution, en avril 2020, d'une liste d'entreprises (unités légales) témoin, grâce au fichier SIRENE permet de suivre mensuellement le nombre d'entreprises actives dans la région mulhousienne.

Seules sont prises en compte les unités légales qui ont une activité économique marchande, ainsi que les associations qui, pour une petite partie d'entre elles, sont susceptibles d'avoir une activité économique réelle (association d'aide par le travail, d'aide au logement ou de services à la personne qui sont de gros employeurs locaux).

La comparaison des fichiers montre que 1 415 entreprises ont disparu du fichier¹ en un an.

D'avril 2019 à avril 2020, on ne constate pas d'accélération notable des pertes d'entreprises.



Néanmoins, il conviendra de continuer à suivre cet indicateur car le cabinet Altares², spécialisé dans le suivi des défaillances d'entreprises, relève le caractère paradoxal de la période où le taux de défaillance n'a jamais été aussi faible depuis 1987. Le cabinet relève 20 000 procédures de moins qu'en 2019.

1) Ce qui ne veut pas dire que le nombre d'entreprises a baissé de 1415 car, dans le même temps, d'autres entreprises ont été créées.

2) Altares, Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France. Trimestre 4 et bilan 2020, janvier 2021.

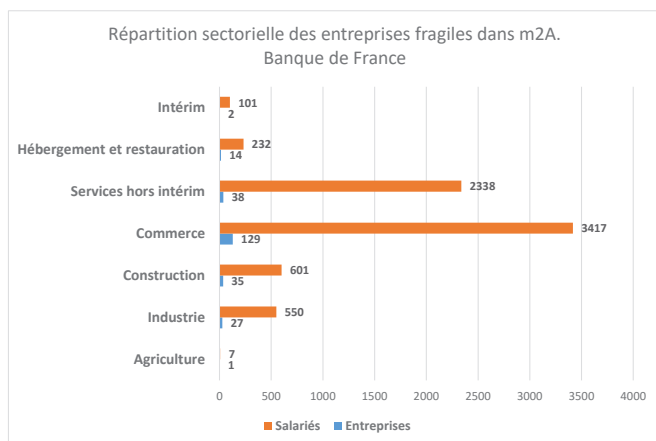
Il alerte sur le fait que des entreprises «fantômes» existent, qui ont évité la défaillance grâce aux mesures de soutien. Lors de la fin de ces mesures, lors du remboursement des prêt garantis par l'Etat par exemple, ou lorsque l'URSSAF reprendra ses assignations, le nombre de défaillances pourrait monter en flèche.

De plus, au 1^{er} trimestre 2021, Altares constate que désormais, 79 % des jugements mènent directement à la liquidation de l'entreprise, sans passer par la recherche d'un plan de continuation d'activité. Sont particulièrement concernées les petites entreprises de moins de cinq salariés. Le cabinet prévoit une forte remontée des défaillances dans les mois à venir.

Si l'on ne peut quantifier le nombre des défaillances dans la région mulhousienne, il est au moins possible de savoir combien d'entreprises sont fragiles.

La Banque de France dispose de données concernant les entreprises de plus de 750K€ de chiffre d'affaires. Ces entreprises sont au nombre de 246, pour un effectif salarié de 7 241 personnes dans l'agglomération mulhousienne.

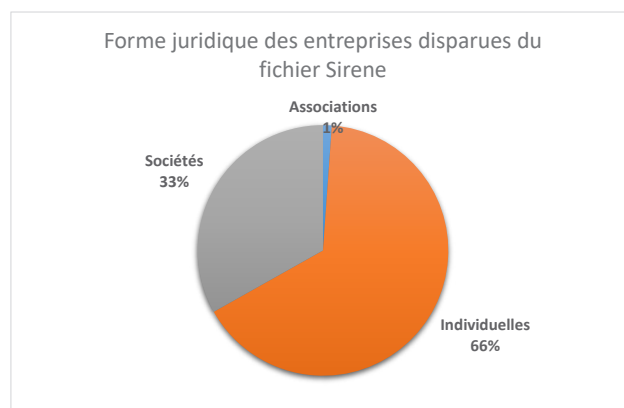
Les secteurs du commerce et des services (hors intérim et hôtellerie-restauration), concentrent les entreprises fragiles et les plus grands volumes de salariés concernés. Ces deux secteurs représentent 167 entreprises fragiles et 5 755 salariés.



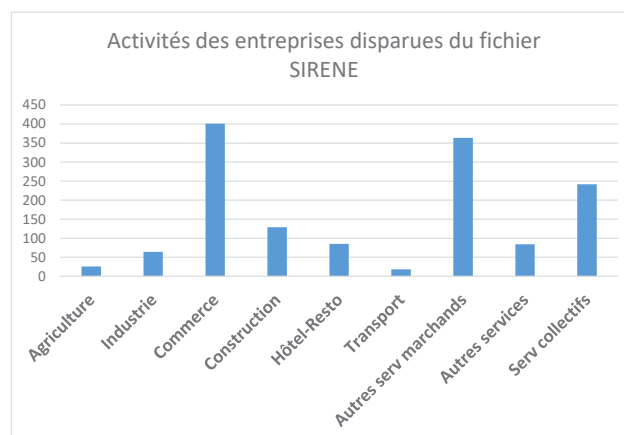
Et ce sans parler des entreprises moins importantes qui représentent un volume de salariés nettement moindre, mais qui pourraient s'ajouter à la cohorte.

Portrait des entreprises disparues

Ce sont pour les 2/3 des entreprises individuelles



Dont les activités étaient liées au commerce et à des activités de services marchands ou encore à des services collectifs.



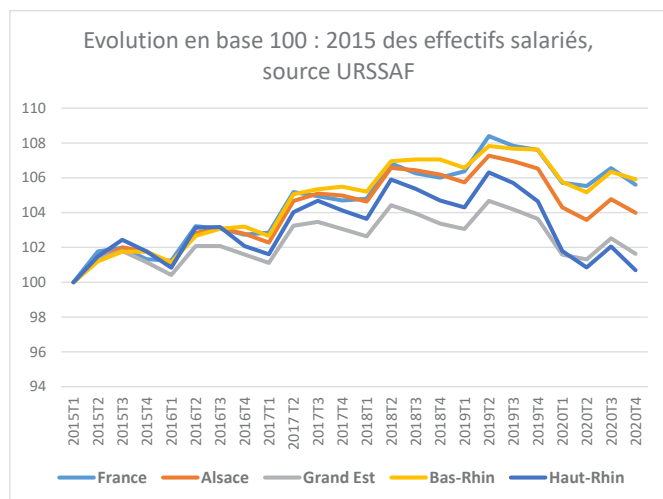
Pour suivre les disparitions d'entreprises au cours de l'année 2021, une nouvelle liste témoin a été constituée au 15 avril 2021. Chaque mois seront relevées les entreprises qui n'apparaissent plus, ne sont plus actives.



Et ailleurs dans le Sud Alsace ?

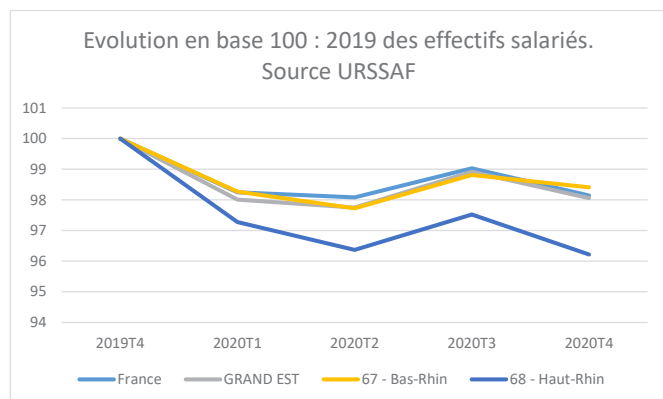
Le Haut Rhin en difficulté

Avant que de présenter les données par EPCI, il faut souligner que les dynamiques d'emploi du Haut-Rhin sont plus négatives que celles constatées dans le Grand Est.



Ce qui conduit à ce que le Haut-Rhin présente la plus faible dynamique depuis 2015 : à peu près tout l'emploi créé dans le département depuis 2015 a disparu avec la crise sanitaire. Dans le Bas-Rhin comme en France, les effectifs restent de 5% supérieurs à ceux de 2015.

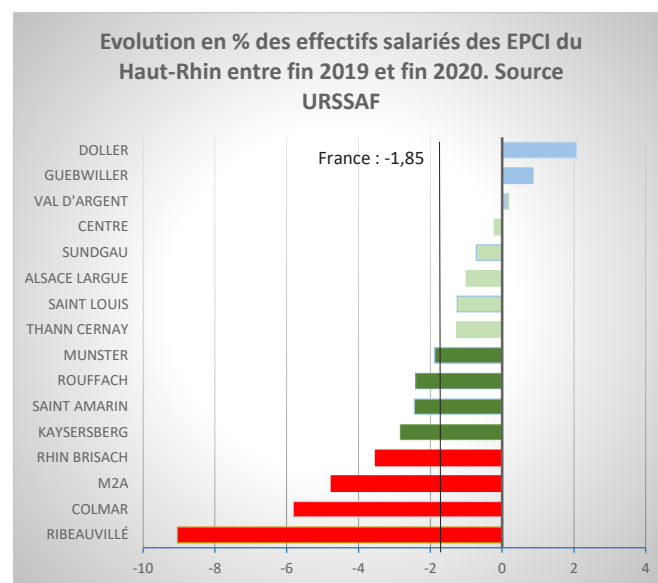
Le Haut-Rhin a connu une baisse de ses effectifs salariés nettement plus forte au cours du 1^{er} semestre et une rechute également plus forte au 4^{ème} trimestre 2020. La perte de début d'année est de 3,6% et la «rechute» du dernier trimestre est de 1,3%. Par contre, la reprise estivale n'a pas été plus forte dans le Haut-Rhin qu'aux autres échelles.



Y compris par rapport à la Région Grand Est, la crise COVID a des répercussions plus fortes dans le Haut-Rhin.

Les EPCI du Haut-Rhin diversement touchés

Trois intercommunalités voient leur emploi croître au cours de l'année, cinq ont des baisses d'effectifs inférieures à la baisse nationale, huit ont des hausses supérieures voire très supérieures au niveau national.



Il y a, de manière générale, une «prime» aux petites économies, ayant des activités et des emplois plutôt résidentiels et peu d'emplois exposés. Les plus grandes agglomérations, Colmar et Mulhouse, ont des taux de baisse d'effectifs nettement plus élevés.

Evolution des effectifs salariés des EPCI du Haut-Rhin, 2019/2020.

EPCI	dec 2019	dec 2020	Evol en vol	En %
Saint Amarin	1 592	1 553	-39	-2,4
Alsace Largue	2 206	2 184	-22	-1,0
Val d'argent	2 227	2 231	4	0,2
Rouffach	2 326	2 270	-56	-2,4
Munster	2 505	2 458	-47	-1,9
Centre du HR	3 153	3 146	-7	-0,2
Kaysersberg	3 550	3 449	-101	-2,8
Doller et S.	3 714	3 791	77	2,1
Ribeauvillé	4 313	3 923	-390	-9,0
Sundgau	6 355	6 309	-46	-0,7
Rhin Brisach	6 380	6 155	-225	-3,5
Guebwiller	7 082	7 143	61	0,9
Thann Cernay	11 690	11 541	-149	-1,3
Saint Louis	17 154	16 940	-214	-1,2
Colmar	39 808	37 493	-2 315	-5,8
m2A	86 709	82 582	-4 127	-4,8
Total	200 764	193 168	-7 596	-3,8

Source URSSAF

Cependant, il apparaît que la structure des activités joue un rôle important. La Communauté de Ribeauvillé est particulièrement touchée par la crise (elle a subi une baisse de 9% de ses effectifs) avec notamment plus de 250 postes perdus dans l'hôtellerie-restauration. Au contraire, la Communauté de Guebwiller, qui a un volume d'emploi plus important, réussit durant l'année 2020 à l'augmenter (+61 postes).

Les activités dont les effectifs ont le plus varié

Les données détaillées n'étant pas disponibles pour toutes les intercommunalités, le tableau suivant mixe deux agglomérations (Colmar, Mulhouse), les Pays et le «reste du Haut-Rhin».

↳ Il ressort que **4 activités ont fortement (voire très fortement) varié à la baisse** dans de nombreux territoires :

- L'hébergement et la restauration (hors Saint Louis) ;
- L'information et la communication (contient la publicité...);
- L'intérim où la baisse est supérieure à 10% dans 5 territoires, les Pays du Sundgau et Montagnes, Vignobles

Ried y échappant. Le Pays Rhin, Vignobles et Grand Ballon présente la particularité d'avoir vu ses effectifs augmenter dans l'intérim.

- Les activités immobilières, mais cela ne concerne que des volumes faibles.

↳ Les évolutions sont plus contrastées concernant :

- Les industries agroalimentaires ou de fortes ou très fortes baisses (Sundgau, Pays MVR) côtoient de fortes hausses (Pays Thur Doller et Pays RVGB) ;

- le transport qui est généralement orienté à la hausse des effectifs, sauf dans la Communauté de Colmar où les effectifs reculent très fortement et dans le Pays de Saint Louis.

↳ A noter enfin que **certaines activités n'ont pas connu de variations d'effectifs supérieures à 5%** (les activités financières, d'assurances, d'ingénierie ou de soutien aux entreprises) et que

- le commerce n'a vu ses effectifs baisser significativement que dans le «reste du Haut-Rhin» et
- a contrario, les effectifs de la construction n'ont augmenté significativement que dans le «reste du Haut-Rhin».

Les évolutions significatives des effectifs salariés dans les territoires du Haut-Rhin

	Pays Thur Doller	St Louis 3 Frontières	Pays du Sundgau	Pays RVGB	CAC	m2A	Pays MVR	Reste HR
Industries extractives, énergie, eau	-			--				--
Industries agro-alimentaires	++	-	--	++		-	--	
Equipements électriques, électron, informat			-	-			-	
Fabrication de matériels de transport				--				-
Autres produits industriels					-			
Construction								+
Commerce								-
Transports	++	-	+		--		+	++
Activités immobilières	--	-	-				-	--
Hébergement et restauration	-		--	-	--	--	--	--
Information et communication	-		--		--		--	++
Intérim	--	--		++	--	--		--
Admin pub, enseignement, santé, action sociale		+						+
Autres activités de services			-			-	-	

Ce tableau est établi à partir des variations en % des effectifs salariés entre fin 2019 et fin 2020. Un signe + ou - indique que la variation est comprise (en plus ou en moins) entre 5 et 9,9%, un signe ++ ou -- qu'elle égale ou dépasse 10%



Globalement, **l'industrie de montre pas de signe de reprise**, les effectifs baissent même fortement au 4^{ème} trimestre. Cependant, une dizaine de branches ont des effectifs à peu près stables sur l'année. Les pertes se concentrent dans la fabrication de matériels de transport (automobile), la plasturgie et le travail des métaux. La baisse des effectifs de l'agroalimentaire en fin d'année est un classique, la branche devrait retrouver des effectifs en cours d'année 2021.

La construction, qui avait créé des emplois aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2020, perd brutalement des effectifs au 4^{ème} trimestre. Globalement, son **niveau d'effectifs est quasi-stable sur l'année**.

Le commerce a perdu beaucoup d'emploi au 1^{er} semestre 2020, mais ses effectifs sont en hausse ou quasi stables ensuite. La refermeture des commerces non essentiels et les difficultés de certains groupes pourraient entraver cette reprise au cours de l'année 2021.

Dans les services marchands 3 activités sont à la peine : l'hébergement-restauration, les activités d'ingénierie (ce qui traduit peut-être une attitude attentiste des entreprises) et les activités de soutien (nettoyage, surveillance etc). Les activités de transport-entrepôt ont regagné des emplois au cours des 3 derniers trimestres, mais elles sont loin d'avoir retrouvé leur niveau antérieur.

L'intérim n'a connu qu'un trimestre (estival) de reprise des effectifs. Il ne faut sans doute pas s'attendre à une reprise rapide tant cette activité est localement liée à l'automobile.

Dans les services non marchands (ou collectifs), la fermeture des lieux de culture pèse beaucoup sur l'emploi. L'embauche d'animateurs pour l'été s'est poursuivie par autant de fins de contrats courts. Les «autres services» (coiffure, esthétique, réparation...) ne sont également pas bien orientés, il s'agit souvent de petites entreprises pas très solides.

Annexe : évolution trimestrielle des effectifs salariés des différentes branches d'activité dans m2A. Données URSSAF.

Activités détaillées	var T1 2020	var T2 2020	var T3 2020	var T4 2020	Solde
BZ Industries extractives	-2	-2	-2	0	-6
CA Industries agro-alimentaires	-90	11	13	-47	-113
CB Habillement, textile et cuir	0	-2	-6	4	-4
CC Bois et papier	10	-5	0	8	13
CE Industrie chimique	-6	4	-1	-4	-7
CF Industrie pharmaceutique	0	0	-1	0	-1
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	-5	7	-2	-31	-31
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-13	-15	-8	1	-35
CI Fab produits informatiques, électroniques et optiques	-9	-2	-3	2	-12
CJ Fabrication d'équipements électriques	-4	-1	1	-3	-7
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-9	-5	-13	12	-15
CL Fabrication de matériels de transport	99	-102	-73	-113	-189
CM Industrie du meuble et diverses ; répa et instal de machines	0	-3	-2	-9	-14
DZ Prod et distri d'électricité, de gaz, vapeur et air conditionné	-14	-6	-13	4	-29
EZ Prod et distri d'eau, assainist, déchets et dépollution	-5	-12	2	4	-11
Total industries	-48	-133	-108	-172	-461
FZ Construction	-42	64	82	-109	-5
GZ Commerce, rép autos et moto	-203	-56	37	-9	-231
HZ Transports et entreposage	-362	59	29	84	-190
IZ Hébergement et restauration	-136	-125	43	-197	-415
JA Edition et audiovisuel	3	-5	-6	-13	-21
JB Télécommunications	-14	-14	-4	-10	-42
JC Activités informatiques	15	-13	-6	-1	-5
KZ Activités financières et d'assurance	-15	-34	-11	-18	-78
LZ Activités immobilières	-15	-11	20	-7	-13
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	-93	-81	-29	42	-161
MB Recherche et développement	-6	3	1	3	1
MC autres activités scientifiques et techniques	-15	-5	9	-10	-21
NZ Activités de services administratifs et de soutien	-143	-197	97	-55	-298
Total services marchands	-781	-423	102	-141	-1243
NZ Intérim	-1815	-451	631	-271	-1906
OZ Administration publique	15	-29	-13	2	-25
PZ Education	25	-58	9	18	-6
QA Activités pour la santé humaine	42	-55	47	24	58
QB Action sociale et hébergement médico-social	-23	-32	8	10	-37
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	-156	-11	112	-114	-169
SZ autres activités de services	-47	-42	18	-31	-102
Total services non marchands	-144	-227	150	-60	-281

A lire sur www.aurm.org

Bilan de l'année 2017, juin 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mai 2019

Bilan de l'année 2019, mai 2020

Bilan au 1^{er} semestre 2020, octobre 2020

Document réalisé par

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,

didier.taverne@aurm.org

Avril 2021

*Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et la référence exacte.*